

Saint-Pantaléon-de-Larche, 10 mars 2020



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE BUREAUX DE VOTE ET CORONAVIRUS

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche va mettre en place un dispositif exceptionnel pour ses bureaux de vote dimanche prochain.

Une signalétique sera placée à l'entrée du bâtiment. Les blocs sanitaires permettront à ceux qui le souhaitent de se laver les mains, des distributeurs de gel et/ou des lingettes désinfectantes seront également à la disposition des électeurs. Chaque bureau de vote disposera de désinfectants pour nettoyer le matériel de vote ainsi que les tablettes dans les isolements. Les préconisations du ministère de l'intérieur seront bien évidemment mises en œuvre, avec la possibilité de préparer son bulletin de vote chez soi, le respect de l'intervalle d'un mètre entre chaque électeur.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr